



Formule officielle pour la présentation
du PLAN DE TIR 2022

Fédération des Abbayes
Vaudoises
www.tir-vd.ch

Nom et Siège de l'Abbaye : Abbaye de Perroy - 1166 Perroy
No 133

Nom et prénom de l'Abbé-président : Graber Bernard

Adresse : Rte de l'Etraz 19 - 1185 Mont' l'Rollé

Lieu de tir : Stand de Mont' l'Rollé

Dates et heures : 4 août 15h-20h / 5 août 15h-20h / 6 août 8h-12h - 13h³⁰ - 17h

Effectif des membres :	Hommes :	<u>203</u>	Femmes :	<u>-</u>	Total :	<u>203</u>
Effectif des tireurs (dernier tir) :	Hommes :	<u>128</u>	Femmes :	<u>-</u>	Total :	<u>128</u>
Membres avec licence FST :	Hommes :	<u>35</u>	Femmes :	<u>-</u>	Total :	<u>35</u>

Femmes acceptées depuis (année) :


Règlement et conditions générales de participation, admis par le Conseil FAV,
et applicables à toutes les Abbayes de la Fédération


- Le tir est réservé exclusivement aux membres de l'Abbaye.
- Les participants sont tenus de tirer la munition fournie par les organisateurs.
- Les armes et leur maniement doivent être conformes aux prescriptions des Règles de tir de la Fédération Sportive Suisse de Tir et de l'ordonnance sur le tir hors service du DDPS.
- Position selon directive FST : Arme libre : couché interdit. Fusil standard : couché bras franc. Mousqueton : couché bras franc, appuyé ou sur bipieds. Fass 90 : appui antérieur. Fass 57 : appui médian ou antérieur. Les vétérans et les séniors-vétérans peuvent tirer avec le fusil libre en position couché bras franc.
- Marquage selon règlement FST.
- En tout temps sont applicables les Règles de tir et les prescriptions concernant le tir sportif de la Fédération Sportive Suisse de Tir.
- Toute contestation et tout cas imprévu par ce règlement seront tranchés par le Conseil de l'Abbaye en premier ressort.
- L'Abbaye peut édicter, en plus, des prescriptions particulières propres à son organisation.

Date : 26.01.22

Plan de tir approuvé. Chessel, le 27 FEV. 2022

Plan de tir approuvé. Morges, le

Au nom du Conseil de l'Abbaye
(Timbre) Le Greffier : 
ABBAYE DE PERROY
Le Greffier

Le Directeur des tirs FAV

P. Deppen

Fédération des Abbayes vaudoises
ORIGINAL
DOIT ÊTRE AFFICHÉ AU STAND

Département de la sécurité et de l'environnement
Service de la sécurité civile et militaire

Aucune modification ne pourra dès lors y être apportée

Le Commandant des arrondissements militaires vaudois 2/5

Louis-Daniel JACCOUD

25.02.2022



13-14-15 août 2022

PLAN DE TIR

Tirs au Stand de Mont-sur-Rolle

Jeudi 4 août	15h00 à 20h00
Vendredi 5 août	15h00 à 20h00
Samedi 6 août	08h00 à 12h00 13h30 à 17h00



CIBLE	EXERCICE
Armes	Armes d'ordonnance admises. Fass57-03 avec canon match, armes libres et fusils standards exclus.
Champs de points	Cible A 100, 1m. divisée en 100 cercles.
Nombre de coups	5
Genre de tir	Coup par coup.
Position	Selon RTSp FST et l'article 4 du Règlement FAV. <u>Mousqueton</u> : couché, bras franc, <i>appuis au sur lipieds.</i> <u>Fass 57 et 90</u> : sur appuis réglementaires. Les V et SV utilisant le mousqueton peuvent tirer en position couchée appuyée.
Prix de la passe	CHF 6.-, y compris la munition. (CHF 4.10 pour la passe et CHF 1.90 pour la munition).
Prix	Une bouteille de vin pour les coups de 95 à 100 points.

Fédération des Abbayes vaudoises
ORIGINAL
DOIT ÊTRE AFFICHÉ AU STAND



CIBLE	SOCIETE
Armes	Réservée exclusivement aux membres de l'Abbaye de Perroy. Les nouveaux membres peuvent être admis pendant le tir.
Champs de points	Armes d'ordonnance admises. Fass57-03 avec canon match, armes libres et fusils standards exclus.
Nombre de coups	Cible A 100, 1m. divisée en 100 cercles.
Genre de tir	5
Position	Coup par coup.
Prix de la passe	Selon RTSp FST et l'article 4 du Règlement FAV. <u>Mousqueton</u> : couché, bras franc, <i>appuis au sol lipieds.</i> <u>Fass 57 et 90</u> : sur appuis réglementaires. Les V et SV utilisant le mousqueton peuvent tirer en position couchée appuyée.
Classement	CHF 350.- y compris la munition, donnant droit aux tirs et aux deux banquets.
Répartition	<u>Prix impairs</u> : au coup profond, appui par le total de la passe. <u>Prix pairs</u> : au total de la passe et appui par le coup profond.
Répartition	Tous les prix sont en nature selon le projet du Conseil de l'Abbaye.

Pas de distinction. Sont uniquement admis les allègements de position selon PT FST et l'article 4 du Règlement de la FAV.

Les deux premiers sont couronnés.

Fédération des Abbayes vaudoises
 ORIGINAL
 DOIT ÊTRE AFFICHÉ AU STAND



CIBLE	PRIEURE
Armes	Armes d'ordonnance admises. Fass57-03 avec canon match, armes libres et fusils standards exclus.
Champs de points	Cible A 100, 1m. divisée en 100 cercles.
Nombre de coups	3
Genre de tir	Coup par coup.
Position	Selon RTSp FST et l'article 4 du Règlement FAV. <u>Mousqueton</u> : couché, bras franc, <i>appuis au sur lipieds.</i> <u>Fass 57 et 90</u> : sur appuis réglementaires. Les V et 5V utilisant le mousqueton peuvent tirer en position couchée appuyée.
Prix de la passe	CHF 24.- pour les deux premières passes, y compris la munition. (CHF 21.70 pour les passes et CHF 2.30 pour la munition). Rachats possibles et illimités à CHF 12.-. (CHF 10.85 pour la passe et CHF 1.15 pour la munition). Pas de distinction.
Classement	Les trois premiers, addition des deux meilleures passes et appui par la suivante. Dès le 4 ^{ème} : <u>Prix pairs</u> : addition des deux meilleures coups, appui par les meilleurs coups suivants. <u>Prix impairs</u> : addition des deux meilleures passes et appui par la passe suivante.
Médaille ou Couronne	Les trois premiers sont médaillés soit : valeur des médailles CHF 600.-. Le 70 % de la recette est distribué au 60% des tireurs.
Prix	Le premier prix de CHF 200.- est offert par la Société. Tous les prix sont en nature selon le projet du Conseil de l'Abbaye.



CIBLE	SURPRISE
Armes	Armes d'ordonnance admises. Fass57-03 avec canon match, armes libres et fusils standards exclus.
Champs de points	Cible A 100, 1m. divisée en 100 cercles.
Nombre de coups	5 en deux minutes.
Genre de tir	Le premier coup est marqué, les quatre suivants, pas de marquage. Le tireur doit tirer une passe à la fois, quitter la stalle ou, au minimum, se relever (debout), prendre son arme à la main et seulement après il peut reprendre position pour la passe suivante.
Position	Selon RTSp FST et l'article 4 du Règlement FAV. <u>Mousqueton</u> : couché, bras franc, <i>appuis au sur lipieds.</i> <u>Fass 57 et 90</u> : sur appuis réglementaires.
	Les V et SV utilisant le mousqueton peuvent tirer en position couchée appuyée.
Prix de la passe	CHF 20.-, y compris la munition. (CHF 18.10 pour la passe et CHF 1.90 pour la munition). Rachats possibles et illimités à CHF 12.-. (CHF 10.10 pour la passe et CHF 1.90 pour la munition).
Classement	Individuel, sans distinction de catégorie, appuyé par les coups profonds.
Prix	Tous les prix sont en nature selon le projet du Conseil de l'Abbaye.

Fédération des Abbayes vaudoises
ORIGINAL
 DOIT ÊTRE AFFICHÉ AU STAND



CIBLE	JUNIOR
	Ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans (années 2004 à 2010)
Armes	Armes d'ordonnance admises. Fass57-03 avec canon match, armes libres et fusils standards exclus.
Champs de points	Cible A 5, 1m. divisée en 5 cercles.
Nombre de coups	6
Genre de tir	Coup par coup.
Position	Selon RTSp FST et l'article 4 du Règlement FAV. <u>Mousqueton</u> : couché, bras franc, <i>appuis au sol lipieds.</i> <u>Fass 57 et 90</u> : sur appuis réglementaires.
Prix de la passe	CHF 10.- pour les six coups, y compris la munition. (CHF 7.70 pour la passe et CHF 2.30 pour la munition).
Prix	Tous les prix sont en nature selon le projet du Conseil de l'Abbaye.

ABBAYE
DE PERROY
Le Greffier